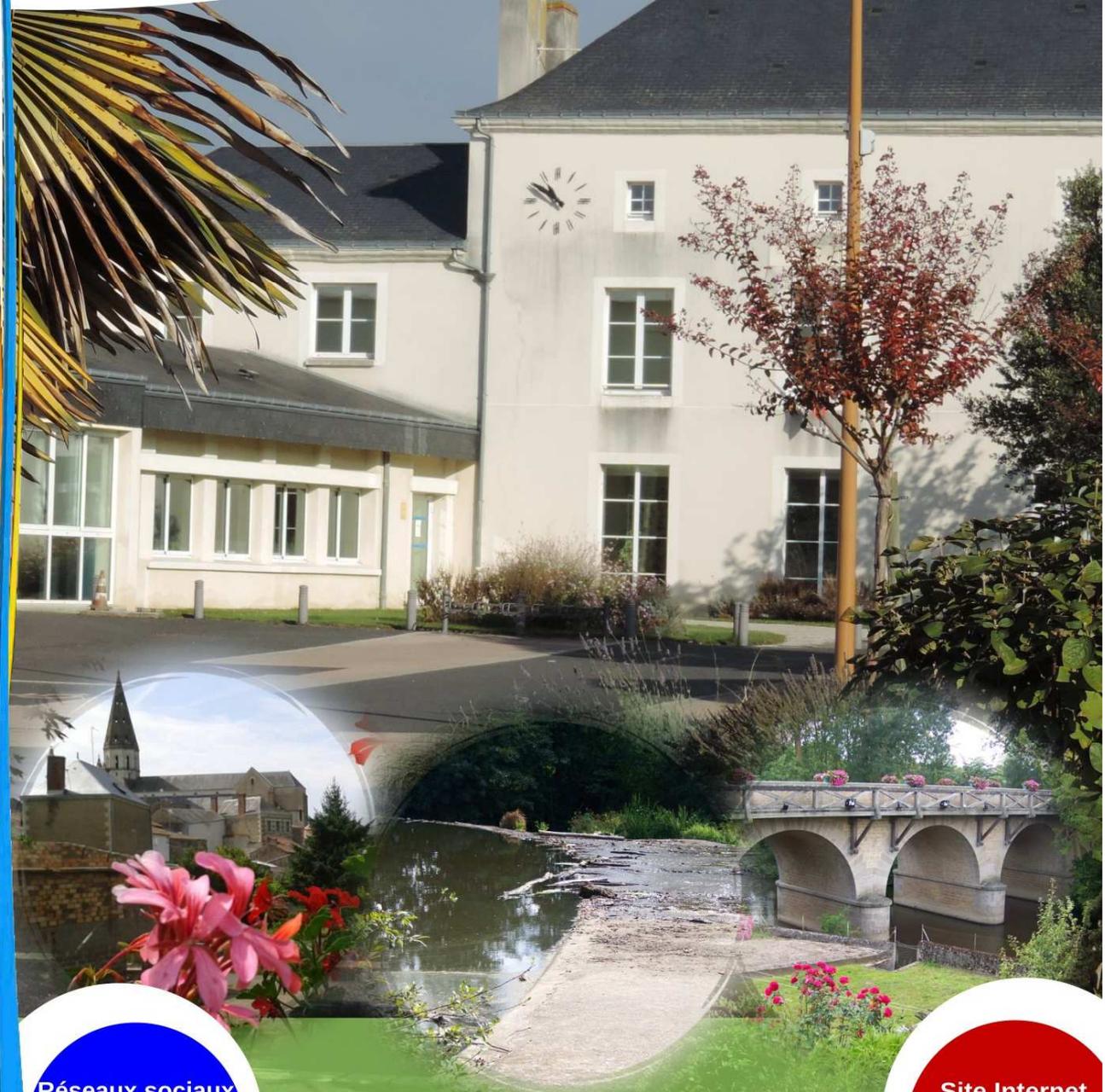


Saint-Varent

Votre commune



Réseaux sociaux



Ville de Saint-Varent

Suivez-nous sur Facebook

Site Internet

www.saintvarent.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

- Le Conseil Municipal était invité à donner son avis sur LA DEMANDE D'AUTORISATION RELATIVE A L'EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN à LUZAY, afin de respecter le vote du conseil municipal de Luzay qui était défavorable au pro-

jet, les conseillers Saint-Varentais ont également voté contre ce projet.

- La commune a été saisie par la société VALOREM d'une demande de promesse de bail sur la Butte des Tonnelles, afin d'y réaliser un parc Photovoltaïque. Le Conseil municipal a accueilli favorablement cette demande. La société VALOREM va

pouvoir engager une étude de faisabilité et avancer sur la réalisation de ce projet.

- La rénovation du terrain d'honneur du stade de la Grande Versenne a été actée, pour un montant total de 88 147,80 € T.T.C. qui comprend la remise à neuf de l'arrosage, du drainage et de la pelouse.

INCIVILITÉS



Les incivilités en matière de propreté sur la voie publique sont encore trop nombreuses, essentiellement aux « Points de Collectes » (containers).

Il est très fréquent que des déjections humaines soient nettoyées par les agents des services techniques.

Ces gestes d'incivilité coûtent cher à la collectivité et à la population.

CAHIER DE DOLÉANCES

La mairie de Saint-Varent a ouvert un cahier de doléances dans le cadre du grand débat national qui se déroulera jusqu'au 15 mars.

Il est à votre disposition aux heures d'ouverture de la Mairie.

CONTACT :

« MAIRIE DE SAINT-VARENT »

Place de l'Hôtel de Ville - Saint-Varent

Tél : 05 49 67 62 11

www.saintvarent.fr

CONCOURS SAPINS DÉCORÉS

Lors de la soirée des vœux du maire, le résultat du concours des sapins décorés a été dévoilé. La Commission « Fêtes et Cérémonies » s'est déplacée dans chaque quartier et village pour noter les différentes décorations, sur l'originalité, l'esthétisme, l'investissement personnel et l'accueil réservé au jury.

12 quartiers et villages ont participé à cet évènement avec beaucoup d'imagination pour certains. Cette année, le 1^{er} prix a été emporté par le quartier du **Chemin de Maunouet**, suivi du village de **Bouillé** et du village de la **Brosse**.

Cet évènement est un moment de rassemblement, de convivialité et de partage. Un grand bravo aux participants.

T'SOLIDAIRE

En partenariat avec le Centre Socio Culturel du Thouarsais, la collectivité propose un service de transport solidaire qui permet de développer les échanges et le lien social, en complément de l'offre de transport en commun existante. Ce service, qui repose sur le bénévolat, met en relation des personnes du territoire qui souhaitent donner de leur temps et des habitants qui ont besoin de se déplacer, moyennant une indemnisation de 0,35 euros du km par le bénéficiaire.

Retrouvez toutes les infos sur thouars-communaute.fr/transport-solidaire et thouars.csc79.org



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque municipale sera exceptionnellement fermée le **mardi 5 mars 2019**, pour formation du personnel.

CONTACT :

« MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE »

15, place du 14 Juillet

Tél : 05 49 67 54 41

www.reseaulecturethouarsais.fr

COVOITURAGE EN THOUARSAIS !



Afin de faciliter vos déplacements par le covoiturage, la Communauté de Communes met à disposition un groupe d'échanges Facebook : « Covoiturage en Thouarsais ». Que vous soyez passager ou conducteur n'hésitez pas à rejoindre ce groupe pour accompagner cette pratique, trois aires de covoiturage ont été ménagées. Vous pouvez les retrouver sur : <https://www.thouars-communaute./TER-RDS-Covoiturage>

COUCHES LAVABLES

Plus économiques et plus écologiques que les changes jetables, les couches lavables sont de plus en plus plébiscitées. Toutefois, l'investissement de départ et de manque de connaissance sur le sujet peuvent être un frein pour se lancer. Aussi, la Communauté de Communes vous propose des conseils et la possibilité de tester les couches sans prendre de risque. Un prêt gratuit pendant un mois, d'un kit d'essai composé de plusieurs modèles de couches, et par la suite la location à tarif préférentiel. Plusieurs familles ont déjà testé, pourquoi pas vous ?

ET SI ON SORTAIT...

DU 11 AU 15 FÉVRIER - SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Actions, entièrement gratuites, proposées par le CSC du Saint-Varentais

Date	Horaire	Animations
Lundi 11	9h15 à 12h	Eveil musical avec Cyril Maguy
	16h30 à 18h	Réalisation de lingettes lavable
Mardi 12	9h15 à 12h	Parcours et activités sensorielles
	19h45 à 20h30	Contes en pyjama à la médiathèque (sur inscription)
Mercredi 13	9h15 à 12h	Sports en famille, en partenariat avec la CCT
	14h à 17h	Jeux en familles - Atelier, exposition...
Jeudi 14	9h15 à 12h	Atelier cuisine
	20h	Soirée ciné débat « Bien dans son corps, bien dans sa tête », animée par Aude Boton
Vendredi 15	9h15 à 12h	Psychomotricité avec Aude Boton, sur inscription

Toute la semaine : Escape Game sur le thème du harcèlement de 16h30 à 18h, sur inscription (à partir de 8 ans).

CONTACT : « CSC du Saint-Varentais » - 15, Place du 14 Juillet à Saint-Varent

Tél. : 05 49 67 52 80 - **Courriel** : contact.saint-varent@csc79.org

VENDREDI 22 FÉVRIER - SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

De 19h à 21h, soirée spécial Tak Tik avec cakes à partager, au Grenier de Léonard.

Organisée par le CSC du Saint-Varentais

CONTACT : « CSC du Saint-Varentais » - 15, Place du 14 Juillet à Saint-Varent

Tél. : 05 49 67 52 80 - **Courriel** : contact.saint-varent@csc79.org

SAMEDI 23 FÉVRIER - LÂCHER DE TRUITES

A partir de 8h, à l'étang de Bouillé Saint-Varent. Lâcher payant : 8€ les 6 truites et 5 € les 6 truites supplémentaires. Ouvert à tous muni d'une carte ou non.

Organisé par la société de « Pêche le Chevesne de Saint-Varent ».

SAMEDI 9 MARS - CARNAVAL - A l'espace Léonard de Vinci

Citation

« La beauté est indissociable du regard de celui qui voit. »

HEINZ PAGELS,

Physicien américain(1939-1988)



ÉTAT CIVIL

CAMILLE



né le 12 décembre 2018,
au foyer de M^{me} Ségolène & M.
Vonic HERMANT.

LE NOVIHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « **Information et Communication** ».

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois de **Mars 2019**, toutes informations devront être transmises avant le **15 février 2019**.

MAIRIE : 05 49 67 62 11

Courriel :

villessaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE 05 49 67 54 41

Courriel :

bibliothequestvarent@wanadoo.fr



COMM'GÉNÉRATIONS



Voici les animations de Janvier, proposées par le service Comm'GénérationS, du CIAS. Actions à destination des personnes retraitées du Thouarsais.

Date	Horaire	Animations	Tarif
Mercredi 16	15h	Dégustation de la galette des Rois, salle de Luzay	1 €
Mardi 22	14h30	Cap Vert, au cinéma de Thouars	6 €
Jeudi 24	14h30	Médiathèque de Thouars : découverte des livres audio et livres en gros caractères	Gratuit
Jeudi 31	14h30	Bowling de Bressuire	6 €

L'inscription est **obligatoire** au 05 49 66 76 50 et au 05 49 66 76 64.

Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 3,00 €.

Un peu d'histoire... Saint-Varent à la révolution

Saint-Varent a été touché par les affrontements entre chouans et républicains. Les gens de la paroisse étaient loin de cette guerre fratricide.

Ils vivaient paisiblement entre paysans, artisans et quelques bourgeois amateurs de chasse. Chacun respectait les prêtres malgré quelques abus de pouvoir parfois. Les habitants étaient peu réceptifs aux idées nouvelles subversives malgré les espoirs qu'elles avaient générés chez les plus démunis. Des biens furent confisqués, des abus entraînèrent une résistance de certains habitants. Il y eut bientôt deux camps : Les rebelles chouans et les bleus républicains.

Un Saint-Varentais, Jean MARET, fut fait prisonnier à Nantes alors qu'il combattait avec les chouans. Il fut condamné à mort et échappa de justesse à l'exécution à cause de son jeune âge. Joseph GARNIER DES MARMENIÈRES, châtelain de La Viandière, fut pris avec les chouans lors de la bataille de Bressuire. Il fut exécuté sommairement par le général REY.

Naud et Merceron, deux Saint-Varentais pris lors d'une bataille à Nantes dans les rangs des chouans, furent fusillés. Jean NAUD le sacristain de Saint-Varent fut lui aussi fusillé pour avoir rejoint les chouans. Le curé RENOUE, ayant juré fidélité à la République, refusa de prêter serment à la haine de la royauté. Il fut contraint de fuir et mourut en combattant avec les chouans à Cholet.

Les républicains commirent quelques exactions notamment la torture, le viol et le meurtre d'une jeune fille, Marie SAPIN, dont la faute était d'avoir hébergé POUET, un chouan.

Le Maire, GARNAUD, ayant souvent exprimé son aversion pour les chouans, fut assassiné par ces derniers.

Le calme ne revint à Saint-Varent qu'en juillet 1799. Les gens étaient las de cette guerre et aspiraient à reprendre leur vie familiale malgré les blessures laissées par ces horreurs qu'ils avaient plus subies que voulues.

L'histoire se renouvelle hélas trop souvent dans les affrontements fratricides. A ceux qui disent que la violence est de pire en pire, il suffit de relire l'histoire pour être assuré du contraire .

Guy RAMBAULT